

Session du Conseil départemental des 31 mars et 1^{er} avril 2025 Budget primitif 2025

Discours de Christelle HIVER Présidente du Conseil départemental de la Somme

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Sénateur,
Cher Laurent,
Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux,
Chers collègues,
Messieurs les anciens Conseillers et Conseillers départementaux honoraires,
Mesdames, Messieurs, les membres de l'administration,
Mesdames, Messieurs,

Je suis heureuse de vous retrouver ce matin pour ouvrir ce moment annuel majeur qu'est l'examen du **Budget primitif 2025**.

Vous le savez, au regard des incertitudes sur le Budget de l'État et de ses conséquences sur notre propre exercice, nous avons dû nous résoudre à décaler nos travaux budgétaires. Il s'agit donc de la deuxième session de l'année qui sera l'occasion, pour la majorité départementale, de présenter les choix stratégiques et opérationnels pour conduire l'action publique du Département.

Autant dire qu'après le Débat d'orientations budgétaires, ces deux jours de session seront denses. Denses, car l'exercice auquel notre collectivité a dû se livrer n'a pas été simple. **Loin de là.**

La Loi de Finances pour 2025 a (enfin) été adoptée par le Parlement. Même si nous attendons certaines notifications, nous savons maintenant comment celle-ci va nous impacter, et impacter le quotidien des Samariennes et des Samariens.

Car oui, **la situation financière du Département de la Somme, comme celle de tous les Départements de France, se dégrade.**

Ce Budget a été élaboré dans un contexte inédit, marqué par une forte pression sur les finances des collectivités, et notamment sur celles des Conseils départementaux.

Ce sont, au total, 900 millions d'euros qui seront prélevés sur les Départements (soit à eux seuls 40% de « l'effort national ») pour contribuer au remboursement du déficit de l'État auquel ils n'ont pas contribué...

Pour la Somme, ce sera -14 millions d'euros en 2025.

Ayons tout de même en tête que la facture initialement prévue aurait dû être bien plus douloureuse... Je remercie le travail de nos Parlementaires, et principalement de nos Sénateurs (dont tu fais partie Laurent), qui a permis de défendre la place et le rôle des collectivités.

12 Départements étaient « dans le rouge » en 2023. Ils sont 46 aujourd'hui. Demain, ils seront probablement le double de ce chiffre... *Chers collègues*, le constat est simple : **le pronostic vital des Départements est engagé.**

Comment en sommes-nous arrivés là ?

À cette question, je répondrais que le jeu de passe-passe budgétaire est arrivé à son paroxysme. Après avoir voulu supprimer les Départements, après les avoir contraints à ne plus avoir de réel levier fiscal, après leur avoir donné des blocs de compétences sans compensation complète, nous voilà appelés à sauver la Maison « France » sur le dos des collectivités territoriales.

C'est injuste. Et à ce point, c'est même inadmissible.

Vous le savez, **être élu, c'est être responsable.** Nous savons que nous devons participer à l'effort de redressement des comptes publics de la nation. Mais l'effort doit être consenti, compris, partagé, proportionné et équitable.

J'irais plus loin, car nous ne pouvons vivre, année après année, dans l'attente d'amendements au PLF qui nous soient favorables... Ici, un bout provisoire de DMTO, là, une quote-part de TSCA, une fraction de TVA ou la création d'un fonds d'urgence qui, nous le savons dès le départ, ne suffira pas ou devra être pérennisé dans le temps.

Ce qu'il faut pour nos Départements, c'est un nouveau modèle économique.

Les Départements, par leurs missions essentielles dans la vie des habitants, ont besoin de ressources financières stables, pérennes, lisibles, de compétences claires et réaffirmées.

Il faut aujourd'hui nous battre. Nous battre pour réformer en profondeur le mode de répartition des ressources, visant à maintenir notre capacité d'action.

En attendant ces « *jours heureux* » comme le dit à l'envie l'un de nos collègues, nous avons fait le choix de la responsabilité et de l'anticipation.

Dès connaissance des premières mesures gouvernementales, fin 2024, un travail de fond s'est engagé dans la Somme avec le concours des Vice-présidents et des Présidents de commissions que je tiens ici à remercier.

J'en profite pour remercier également notre administration, au premier rang desquels notre Directeur général des services, qui a su accompagner les élus dans les choix et les propositions d'arbitrages à faire.

Ce travail, je disais, a ainsi permis de réinterroger l'effcience de nos politiques publiques, de voir là où nous pourrions optimiser l'engagement du Conseil départemental tout en continuant d'offrir un service public de qualité.

Offrir ce service, c'est aussi faire appel aux ultimes leviers « fiscaux » encore à la main des Départements. **Nous ne le faisons pas de gaité de cœur, mais parce que nous n'en avons pas le choix.**

Quand le Gouvernement décide de nous priver pour 2025 de toute dynamique de TVA, de revaloriser sans concertation des prestations sociales payées par les Départements (comme le RSA, à +1,7% au 1^{er} avril 2025), de nous demander de résorber le trou de la CNRACL ou encore de mettre en place une contribution des collectivités locales par un fonds de précaution (le « DiLiCo »), **c'est autant de marges de manœuvre en moins.**

C'est pourquoi, au-delà de tous les efforts déjà faits, et ceux que nous allons continuer à rechercher dans le courant de l'année, il n'est pas raisonnable de refuser de nous saisir de deux opportunités pour retrouver un complément indispensable de recettes.

À ce titre, il vous est proposé d'activer la faculté prévue par la Loi de Finances 2025 de relever le taux de DMTO à 5% (contre un plafond de 4,5% aujourd'hui), exception faite des primo-accédants qui ne seront pas concernés par cette majoration.

Cette session sera par ailleurs l'occasion de délibérer sur l'instauration de la contribution départementale additionnelle à la taxe de séjour, que la majorité des Conseils départementaux, y compris moins touristiques, ont déjà mis en place. D'autres, comme le Calvados, viennent de prendre également cette mesure.

Cette contribution est une recette « affectée », c'est-à-dire qu'elle va permettre au Département d'accompagner de nouveaux projets et de porter une ambition renouvelée dans le domaine de l'attractivité et du tourisme.

Renoncer à nos engagements, pris devant les électeurs, pénaliserait notre territoire. Elle pénaliserait aussi la confiance entre l'élu et le citoyen. C'est la raison pour laquelle nos choix doivent être expliqués. Ils le seront.

Au-delà, nous pouvons aussi nous féliciter de la saine gestion financière de la collectivité. Beaucoup nous envie, mais elle est aussi le résultat d'une action rigoureuse réalisée depuis maintenant 10 ans par cette majorité.

Cette gestion dont je suis aujourd'hui, devant vous, la garante, nous permet de bâtir, chaque jour, une action publique au plus près et au contact des réalités du terrain.

Alors que nous entrons déjà dans la deuxième partie de notre mandat, le projet de Budget primitif du Conseil départemental de la Somme pour 2025 a été construit autour de 3 priorités :

- **Un Département présent pour tous les Samariens, à tous les âges de la vie, de nos bébés à nos aînés**
- **Un Département attractif, qui favorise le bien vivre et le cadre de vie, partout sur le territoire**
- [et enfin] **Un Département engagé dans la transition écologique**

Ce projet de BP se caractérise par le maintien des orientations politiques que nous avons définies en début de mandature. Il se caractérise également par des actions revues ou revisitées, pour faire face aux contraintes qui sont les nôtres. Nous y reviendrons en détail durant l'examen des rapports.

Ainsi, ce Budget primitif 2025 s'équilibre à 781,5 millions d'euros. Il consacrera plus de 656 millions d'euros au fonctionnement et plus de 125 millions d'euros pour l'investissement.

Cette proposition de Budget nous permet d'augmenter, cette année encore, les crédits dans des domaines majeurs, comme la **protection de l'enfance** (*domaine pour lequel les travaux de la Mission d'information et d'évaluation continuent*), la **sécurité** avec le soutien réaffirmé à nos sapeurs-pompiers, ou encore la **Transition écologique**.

Sur ce point, le Département présentera au cours de cette session un bilan de nos actions, au travers du rapport annuel relatif au Développement durable, mais aussi une feuille de route de la Transition écologique à l'horizon 2030. Devant l'urgence climatique, qui se matérialise de plus en plus, nous devons avancer tous ensemble.

Par ailleurs, plus de 9 millions d'euros seront consacrés en 2025 pour aider nos communes, avec une année « transitoire » pour notre politique territoriale.

C'est le sens des annonces faites lors du Congrès des Maires qui s'est tenu le 20 mars dernier à Amiens.

Comme je m'y étais engagée, de nouvelles dispositions ont été mises en place pour les Villes d'Amiens et d'Abbeville, permettant ainsi aux Conseillers départementaux concernés d'avoir connaissance des projets déposés par ces deux villes en amont de leur examen par la commission permanente.

Une nouvelle convention liera le Département à Territoire d'Énergie Somme (la Fédération départementale d'énergie) pour nous permettre notamment de cofinancer les travaux sous maîtrise d'ouvrage déléguée, dans le cadre de l'abondement maintenu des enveloppes cantonales à hauteur de 10%, laissé à votre main.

À vrai dire, je n'entends que des Maires qui soulignent l'appui du Département dans la concrétisation de leurs projets. Nous ne pouvons qu'en être fiers. Cela doit aussi nous conforter dans l'approche qui doit être la nôtre pour le prochain triennal, tout en tenant compte de notre situation financière.

La solidité budgétaire de la collectivité permet d'absorber l'augmentation des dépenses de fonctionnement en 2025, tout en maintenant un programme d'investissement conséquent, notamment pour nos bâtiments, avec les travaux de **reconstruction du collège et du CDER de Oisemont**, le lancement des travaux de **restructuration du collège Rosa Parks à Amiens** ou encore la poursuite du projet de **réhabilitation du Centre administratif départemental** avec une ouverture à l'horizon 2029-2030, visant à rassembler l'ensemble des services « centraux » dans un bâtiment accessible et performant énergétiquement.

Il nous revient, en responsabilité, d'actualiser ce PPI au cours de l'année 2025. Le travail a commencé, et nous aurons l'occasion d'en débattre lors d'une prochaine séance de notre Assemblée.

Alors que l'opposition nous disait au BP 2024 que nous avions « *les yeux plus gros que le ventre* », le BP 2025, déjà contraint, allait s'ouvrir avec une floppée d'amendements représentant, tenez-vous bien, plus de 22 millions d'euros de dépenses supplémentaires, le tout, financés par de la dette.

Chers collègues de l'opposition, sur ces 8 projets d'amendements, déposés mais irrecevables, je maintiens ma position conformément aux dispositions de l'article 12 de notre Règlement intérieur.

Cette position ne vous empêchera pas d'évoquer chacun des points que vous souhaitez soulever à l'occasion de l'examen des rapports. La majorité y répondra bien entendu.

Mesdames, Messieurs, je ne ferai pas dans cette intervention de « liste à la Prévert » de l'ensemble des dispositifs maintenus, et pour certains revisités. Même si l'esprit de responsabilité nous a amenés à réduire, reporter voire malheureusement suspendre quelques dispositifs, **la majorité départementale n'a pas pris son crayon rouge pour rayer des pans entiers de politiques, comme l'ont fait plusieurs autres Départements.**

L'Hérault a arrêté toutes ses aides à la culture.

La Dordogne a divisé par deux son soutien au sport.

La Haute-Garonne a annoncé la suppression de centaines de postes d'agents.

L'Essonne a réduit de 50% ses subventions aux associations.

La Meurthe-et-Moselle a stoppé son aide à la téléassistance.

Les Pyrénées-Atlantiques ont gelé pour un an les aides aux communes.

Dans la Somme, nous n'avons pas fait ces choix.

Il faut en avoir conscience, collectivement.

Devant ce tableau « sombre » pour le premier Budget que je vous présente comme Présidente, je reste, sachez-le, résolument combative et pragmatique.

La Somme est un territoire au potentiel exceptionnel, nous le savons tous. Nous avons géré nos finances sans nous engager dans des dépenses démesurées et déraisonnables. **Nous avons encore la possibilité de « faire ».**

La période dans laquelle nous sommes obligés toutefois à deux exigences :

- **une exigence de transparence** vis-à-vis de nos concitoyens face aux décisions que nous sommes amenés à prendre ;
- mais aussi **une exigence de vérité** pour l'avenir de ce Département : nous devons réinventer, avec nos agents, avec nos satellites, avec nos partenaires, de nouvelles relations pour bâtir des solutions, à la fois fondées sur nos compétences mais aussi des solutions utiles au territoire.

Ce Budget 2025 est à la hauteur. Il est à la hauteur de nos possibilités et de notre ambition pour être toujours aux côtés des Samariens.

Il est par ailleurs rythmé par un certain nombre d'événements qui ont déjà marqué ou marqueront la Somme en 2025 :

- **Les 20 ans de la Loi Handicap**, grande priorité départementale et qui continuera de l'être. Le succès des manifestations organisées dans ce cadre va de pair avec les attentes fortes et légitimes des personnes en situation de handicap, leurs aidants, les associations ou structures qui œuvrent dans ce domaine. En tant que Présidente du GIP MDPH également, soyez assurés de ma mobilisation et celle du Département
- **Le soutien à l'agriculture et aux agriculteurs**, avec cette année encore une belle valorisation de nos productions et de l'agro-industrie au Salon international de l'agriculture
- **La reprise en gestion directe de l'Historial de la Grande Guerre** avec le retour des expositions temporaires et un travail de long terme qui s'engage pour redonner la grandeur nécessaire à cet équipement
- **Les 1 400 ans de l'Abbaye de Saint-Riquier mais aussi les 40 ans du Festival éponyme**. Jamais l'activité du Centre culturel départemental n'a été aussi riche. La fréquentation, en nette hausse, est une belle satisfaction. Il nous faut poursuivre cette dynamique culturelle
- **Le passage du Tour de France dans la Somme**, qui sera une grande fête populaire à laquelle le Département participera, aux côtés d'Amiens et d'Amiens Métropole
- **Les 2 ans de l'expérimentation relative à l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA**, qui est une réussite notamment sur le territoire Albert-Péronne avec des taux de retour à l'emploi qui sont les premiers au niveau national. Là aussi, nous attendons de l'État son engagement financier à nos côtés et aux côtés de France Travail

... Parfaite « transition » (si j'ose m'exprimer ainsi) pour vous rappeler que M. le Préfet de la Somme sera avec nous demain en fin de matinée pour un temps de présentation de l'action de l'État, de ses services, mais aussi un échange avec l'Assemblée départementale.

Voilà, Mesdames, Messieurs, ce que je souhaitais vous dire de manière « concise » avant de laisser la parole aux groupes et de débiter nos travaux, travaux que je souhaite studieux et constructifs, dans la sérénité et le dialogue.

Permettez-moi à cet instant de renouveler, au nom de toute l'Assemblée, **mes remerciements les plus sincères à notre administration départementale**, à vous Monsieur le Directeur général, *cher Boris*, aux DGA, aux directeurs et aux **3 000 agents de notre collectivité**, pour leur mobilisation quotidienne, au service des Samariennes et des Samariens.

Comme eux, *chers collègues*, ayons l'engagement public chevillé au corps, au service des Samariens, pour aujourd'hui et pour demain.

Nous sommes la collectivité des solidarités.
Soyons ensemble une Assemblée solidaire.

Dépassons nos positions et dogmatismes partisans, pour ne pas dire politiciens.

Face à l'adversité que représente aujourd'hui l'État, cet État qui ponctionne nos recettes et décide d'augmentations en puisant dans notre porte-monnaie, soyons unanimement conscients que, si ce Budget 2025 a été difficile à construire, il garantit les moyens nécessaires à l'exercice de nos compétences obligatoires, il maintient une politique assumée d'aide aux communes, il permet de poursuivre une politique d'investissements notable.

Si ce Budget 2025 a été difficile à construire, je le disais, les suivants ne s'annoncent pas sous de meilleures auspices.

Aussi ce Budget tient-il compte du défi de survie budgétaire qui s'impose à nous pour pouvoir continuer d'être toujours en adéquation avec l'attente de notre population et de nos partenaires.

Le vote qui vous sera demandé demain sera un vote de responsabilité et de rassemblement pour combattre la fragilité budgétaire, pour faire corps face aux contraintes imposées et démontrer que chez nous, diviser pour mieux régner ne prend pas !

Je vous remercie de votre attention.